

# PANTHÉON 9 février 2024

retour [http://www.graindeliberte.fr/atelier\\_documentaire.html](http://www.graindeliberte.fr/atelier_documentaire.html)



A LA MEMOIRE DE TOUSSAINT LOUVERTURE

COMBATTANT DE LA LIBERTE, ARTISAN DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE  
HEROS HAITIEN MORT DEPORTE AU FORT-DE-JOUX EN 1803

A LA MEMOIRE DE LOUIS DELGRES

HEROS DE LA LUTTE CONTRE LE RETABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE A LA GUADELOUPE  
MORT SANS CAPITULER AVEC TROIS CENTS COMBATTANTS AU MATOUBA EN 1802

POUR QUE VIVE LA LIBERTE







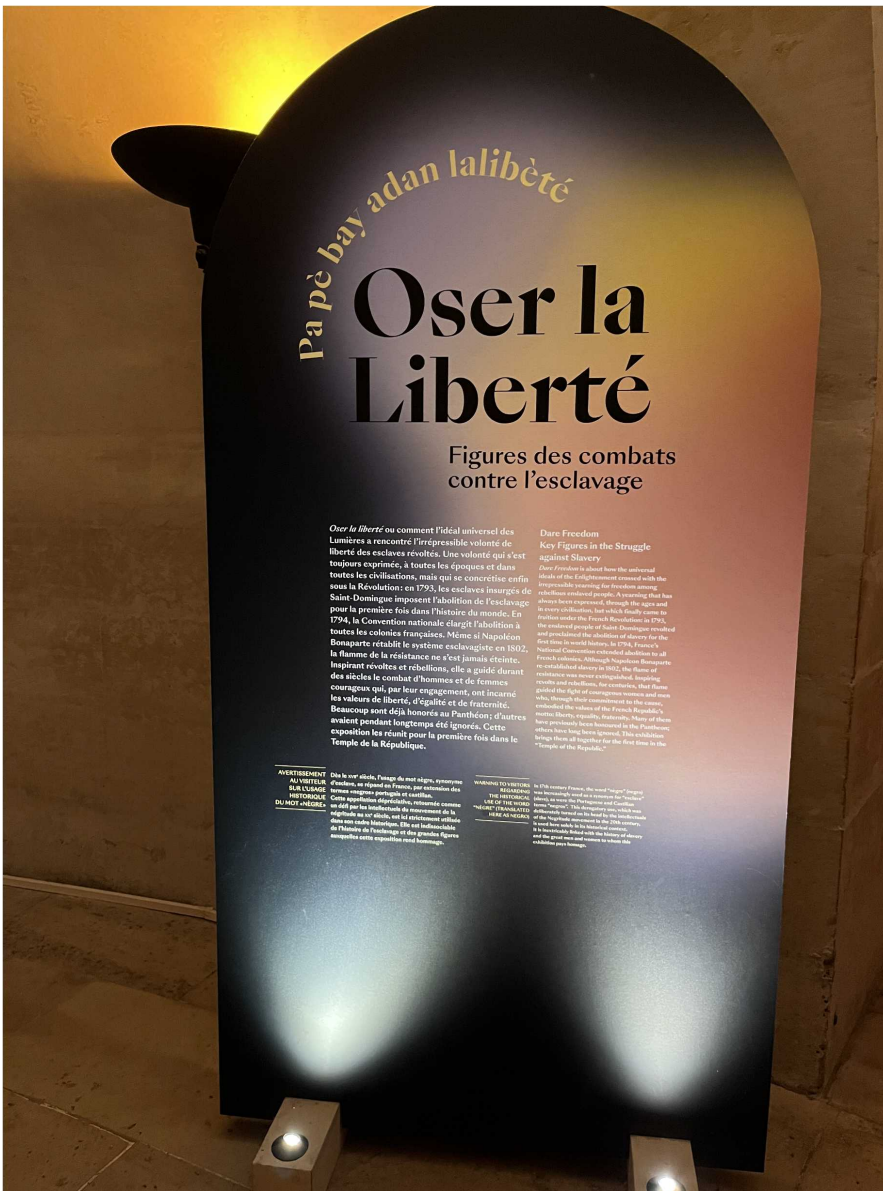








- 2ème partie :  
expo FME dans la crypte





# Oser la Liberté

Figures des combats  
contre l'esclavage

Cette exposition est coproduite  
par le Centre des monuments nationaux  
et la Fondation pour la mémoire  
de l'esclavage.

## COMMISSARIAT

Commissaire, Florence Aude  
Conseiller scientifique, Jean-Marie Théodat

## CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Présidente, Marie-Laurence  
Directrice générale, Delphine Samson  
Directrice de développement culturel et des publics,  
Edwige de Lamoignon  
Directrice de développement des médiations  
culturelles, Anne-Laëtitia Vignaud  
Chargée de projet exposition, Alice Pinaud  
Chargée de production et de sponsoring,  
Clémentine Tessierat

Responsable de gestion administrative et financière,  
Dominique Auvé-Goldschneider  
Chargée de la mission de la communication,  
Delphine Jaramet  
Avec une grande collaboration du Centre des  
monuments nationaux

## FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE

LESLAÏNE  
Présidente, Jean-Marie Auzanet  
Directrice, Dominique Jaffe  
Directeur adjoint, Pierre-Yves Bocquet  
Responsable communication, Amélie Chastellier  
Responsable du programme Éducation,  
Nicola Volpato  
Nicola Volpato  
Il se trouve dans les étagères du Centre des  
monuments nationaux qui ont participé à ce projet

Administration, Barbara Woffler  
Cirque d'ordonnancement, Édouard Basso  
Chargé de médiation culturelle, Mathilde Gauthier  
Chargée de communication, Muguette Thellier  
Responsable des travaux et de la maintenance,  
Sébastien Herod  
Responsable de l'accueil et de la surveillance,  
Christophe Basso  
Responsable de la bibliothèque et de la boutique,  
Antoine Langlet  
Avec une grande collaboration de la Fondation

## MUSÉOLOGIE

Jean-Yves Le Nézet  
SCÉNOGRAPHIE  
Conception scénographique, Béatrice  
Conception graphique,  
et motion design, Oursifigra  
Conception lumière, Ramona

## SCÉNOGRAPHIE

Conception scénographique, Béatrice  
Conception graphique,  
et motion design, Oursifigra  
Conception lumière, Ramona

## CRÉATION SONORE

Design sonore, LDD, Alain Bichon  
Conception sonore, Nicolas Wrayan  
Conception voix française, Bérénice Bk, de la  
Comédie Française / Yamina Ho-Van-Fat

## RÉALISATION

Aménagement scénographique, Solid  
Escalier et éclairage, Ramona  
Impression graphique, Atelier 21JP  
Intégration audiovisuelle, Pictorem  
Recherche scénographique, L&L Visante  
Fac-similé, Jean-Louis Leblond  
Transport et installation des œuvres, Soudelo  
Soleigo, Nina

## REMERCIEMENTS POUR LEURS PRÉTS

ET LEUR COLLABORATION  
Bibliothèques  
Archives nationales d'outre-mer, Alençon-Provence  
Archives nationales de France  
Bibliothèque Mazarine, Paris  
Bibliothèque nationale de France  
CNRS / Centre international de recherches sur les  
échanges et post-esclavage (CIRESC)  
Cimetière de l'Assommoir, Paris 14<sup>e</sup>  
Musée d'Art et d'Histoire de Paris  
Musée de la Compagnie des Indes de La Rochelle  
Musée du Louvre, Paris  
Conseils généraux  
Collection André Malraux  
Collection Walter D. Evans et Linda J. Evans  
Haut-Pas-de-Calais  
Les Annaux de la Mémoire, Nantes

## Artistes

Julien Arquier, Serge-Moïse Blaize,  
François Claret, Ulrich Jean Pierre,  
Barbara Pierson-Angheloni, Rafael Trócoli,  
Frantz Zéphirin

## Remerciements particuliers

Jean-Louis Auhéon, Marika Aidi, Olivier Azou, Raphaël Baroinelli, Martin Barrot, Madame Besnyon, Charles-Olivier Blanc, Romane Bissy, Marika Bismont, Nicolas Bruneau, Aude, Genevieve Bruneau, Justine Buffard, Sébastien Carlier, Océane Chazard, Cyrille Dumas, Viviane Dupuis-Faure, Isabelle Dini, Walter D. Evans, Bernard Gilibert, Nadia Gharib, Isabelle Gouyon, Chéri Havers, Purvie Lashin, Anne-Laëtitia Vignaud, Sarah Martin, Jean-Marc Masseron, Romane Michon, Jean-Michel, Brigitte Nicolas, Amick Pottier, Monica Simon, Béatrice Soule, Virginie Soubey, Frantz Vahiné, Serge Wassermann

Latret neg,  
an primé mondialization

# I La traite atlantique, une première mondialisation

The slave trade  
A first  
globalisation

À partir du xv<sup>e</sup> siècle, l'expansion des puissances européennes sur tous les continents conduit à la constitution d'immenses empires coloniaux. Le cœur de cette première mondialisation économique est la plantation esclavagiste. Ce système de production est massivement utilisé dans les colonies d'Amérique et d'Asie pour faire à l'Europe les produits coloniaux qu'elle convoite : sucre, café, tabac, cacao, épices, indigo, coton... Les peuples autochtones décimés par la servitude, les massacres et le choc microbien, c'est en Afrique que les Européens vont chercher une main-d'œuvre de femmes, d'hommes et d'enfants achetés et déportés à travers les océans pour être transformés en bêtes de somme. Près de 13 millions d'êtres humains sont ainsi concernés par la traite sur plus de 400 ans. De maronnage\* en révolution, les esclaves n'ont cessé de contester ce système déshumanisant.

Starting in the 15<sup>th</sup> century, the expansion of European powers across every continent led to the development of immense colonial empires. The beating heart of this first economic globalisation was the slave plantation. This system of production was used massively in American and Asian colonies to supply Europe with the colonial products that its people coveted: sugar, coffee, tobacco, cacao, spices, indigo, cotton, and more. With indigenous peoples decimated by enslavement, massacres and terrible epidemics caused by unfamiliar microbes, the Europeans turned to Africa to seek a working force: men, women, and children who were purchased and deported across the oceans to be treated as beasts of burden. Around 13 million human beings were thus concerned by the slave trade over a period of more than 400 years. From maroonage\* to revolution, enslaved people never stopped challenging this dehumanising system.

\* Maronnage : fuite des esclaves.

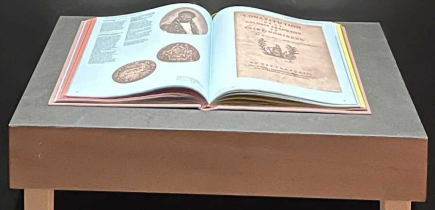
1454  
Le prince Nicolas V de Portugal se présente au roi de Castille et de Léon.  
Pope Nicholas V  
Portugal se présente au Roi de Castille et de Léon.  
1454

1594  
Première expédition de traite de la France (La Rochelle).  
The first slave trading expedition leaves from France (La Rochelle).  
1594

1626  
Création par Richelieu de la Compagnie de Saint-Christophe première compagnie coloniale française.  
Creation by Cardinal Richelieu of the Company of Saint-Christophe, the first French colonial company (Atlantic to colonising the Americas).  
1626

1685  
Publication en France du Code noir, édité par Louis XIV, qui définit le statut juridique des esclaves dans les colonies françaises.  
Publication in France of the Code noir, issued by Louis XIV, which establishes the legal status of enslaved people in the French colonies.  
1685

1749  
Abolition de la traite négrière.  
44 républicains quittent Nantes pour l'Inde.  
The height of the French slave trade.  
44 expatriates leave from Nantes bound for Africa.  
1749





### Jeune esclave

Marbre noir d'Aphrodisias, vers 200 apr. J.-C.

Collection des Antiquités de Paris (Musée du Louvre)  
Musée du Louvre, Paris, département des Antiquités grecques,  
égyptiques et romaines, Ma 492a

L'esclavage ne commence pas avec la conquête coloniale. En témoigne cette statue de marbre noir de l'époque hellénistique, représentant probablement un jeune esclave servant dans les thermes. En Grèce comme à Rome, la couleur de la peau ne renvoie pas à la condition servile: ce n'est qu'avec la généralisation des traites africaines, vers le Moyen-Orient puis vers les colonies européennes, que se construit un préjugé de couleur contre les Noirs, permettant de justifier leur servitude.

Slavery didn't start with the period of colonial conquests. For example, this black marble statue from the Hellenistic period likely depicts a young slave serving in the baths. In both Ancient Greece and Rome, the colour of one's skin didn't determine a bondage status: it wasn't until the expansion of the African slave trade, first towards the Middle East, then towards the European colonies, that colour-based prejudice against Black people developed, which was then used to justify their enslavement.









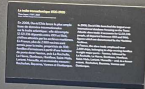






Voltaire  
*Candide*  
1759

*C'est à ce prix que  
vous mangez  
du sucre en Europe.*



## La traite transatlantique 1500-1900

Time-lapse, 5'50", 2021

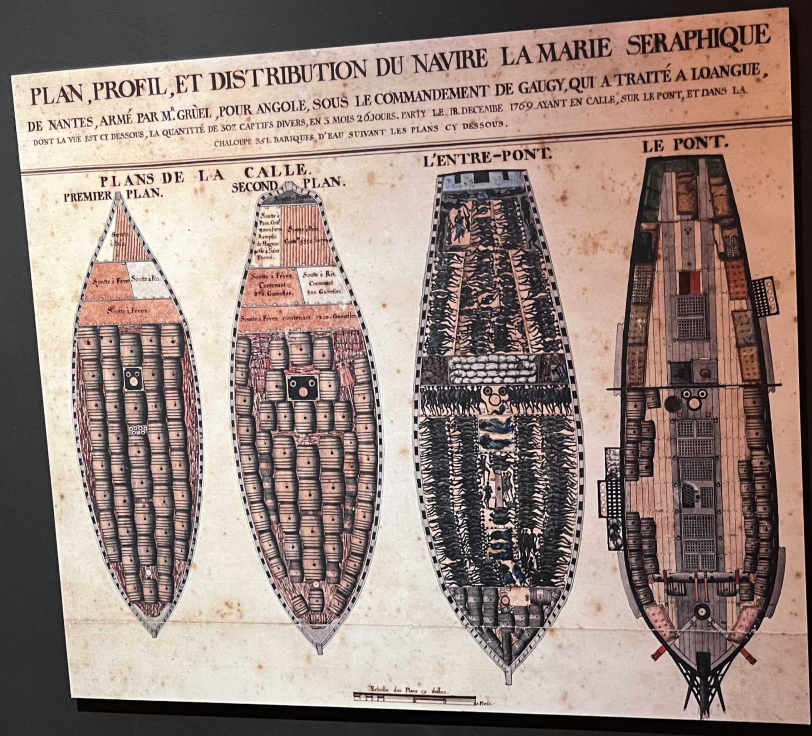
Source : The Slave Voyages Consortium ([www.slavevoyages.org](http://www.slavevoyages.org))

En 2008, David Eltis lance la plus ample base de données internationales sur la traite atlantique : elle décompte 12 521 336 déportés entre 1501 et 1866, chiffres attestés par les archives maritimes. En France, plus de 2 800 navires sont armés pour la traite, propriétés de 500 familles d'armateurs à partir d'une huitaine de ports dont Nantes, puis La Rochelle, Le Havre, Bordeaux, Honfleur, Saint-Malo, Lorient, Marseille, et en moindre mesure : Rochefort, Bayonne, Vannes et Dunkerque.

In 2008, David Eltis launched the largest ever international database focusing on the Trans-Atlantic slave trade: it accounts for 12,521,336 people, all deported between 1501 and 1866, figures which are documented by the Maritime Archives.

In France, the slave trade employed over 2,800 ships, belonging to ship-owning families in eight major ports - Nantes, followed by La Rochelle, Le Havre, Bordeaux, Honfleur, Saint-Malo, Lorient, Marseille - and, to a lesser extent, Rochefort, Bayonne, Vannes and Dunkerque.



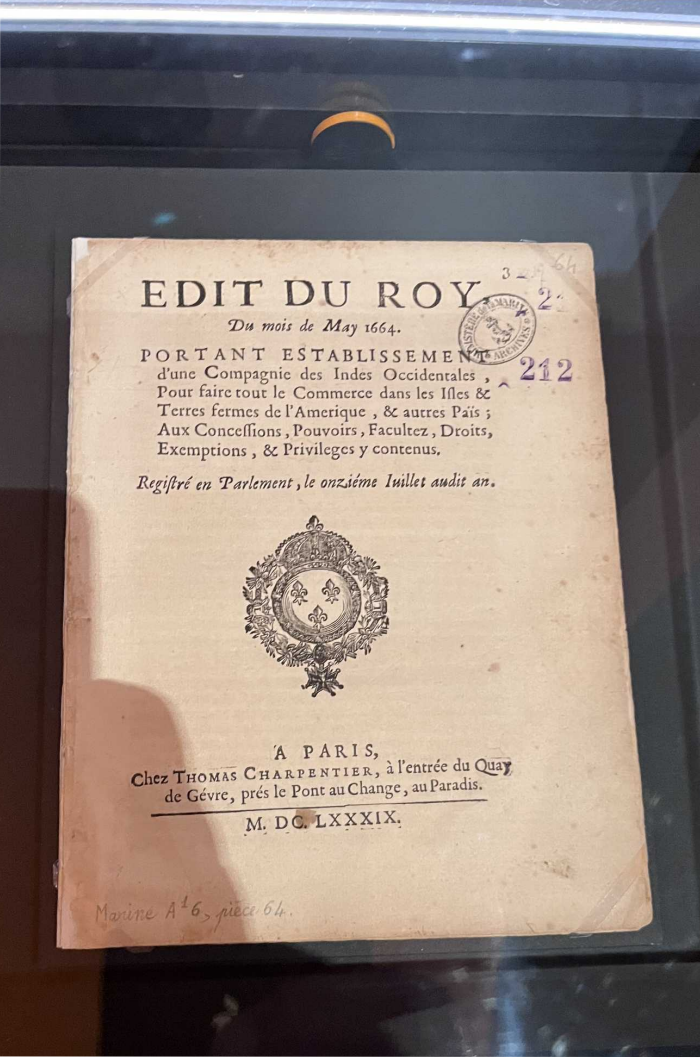
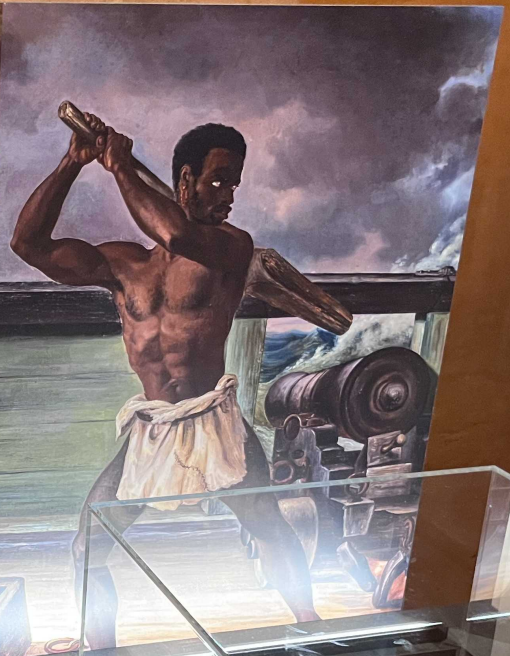


David Lacroix.  
 Plan, profil et distribution du navire La Marie Seraphique de Nantes,  
 armé par M. Gruël, pour Angole.  
 Musée de la Compagnie des Indes, vers 1770.



David Lacroix.  
 Profil et distribution du navire  
 La Marie Seraphique de Nantes.





# EDIT DU ROY <sup>3-2</sup>

*Du mois de May 1664.*

PORTANT ESTABLISSEMENT  
d'une Compagnie des Indes Occidentales,  
Pour faire tout le Commerce dans les Isles & Terres  
fermes de l'Amerique, & autres Pais ;  
Aux Concessions, Pouvoirs, Facultez, Droits,  
Exemptions, & Privileges y contenus.

*Registré en Parlement, le onzième Juillet audit an.*



A PARIS,  
Chez THOMAS CHARPENTIER, à l'entrée du Quay  
de Gêvre, près le Pont au Change, au Paradis.

M. DC. LXXXIX.

*Marine A<sup>16</sup>, pièce 64.*









Copie manuscrite de l'Édit du Roy  
ou Code noir sur les Esclaves  
des Isles de l'Amérique, à Versailles  
Mars 1685

Alors que depuis 1315 la règle du « nul n'est esclave en France » prévaut dans la loi fondamentale du royaume, la logique commerciale s'impose dans les nouvelles colonies des Antilles, où l'esclavage se développe. Louis XIV demande alors à Colbert de codifier ce nouveau contexte. Achievé en 1685 par le fils de Colbert, le marquis de Seignelay, ce texte marque le début de « l'exception coloniale », qui crée

Marie Chantal  
présentations du Noir  
1998

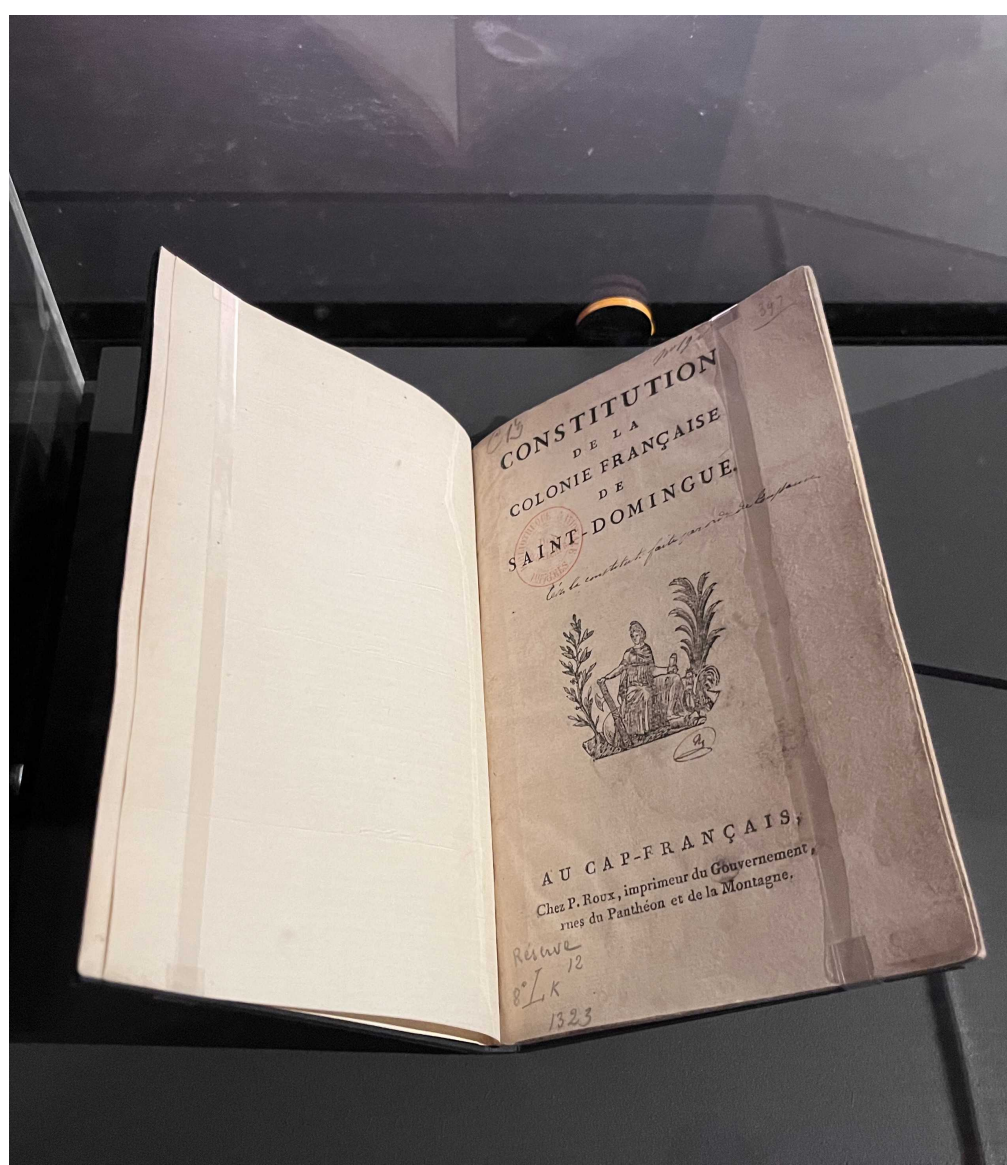
*Le Noir, mais on  
l'humanise [...] Il n'est plus  
juste, un accessoire,  
l'otisme [...].*

Charles-François Nodding  
Le Tableau des Femmes de Couleur, Musée de la Ville de Paris  
1800, Musée de la Ville de Paris, Paris

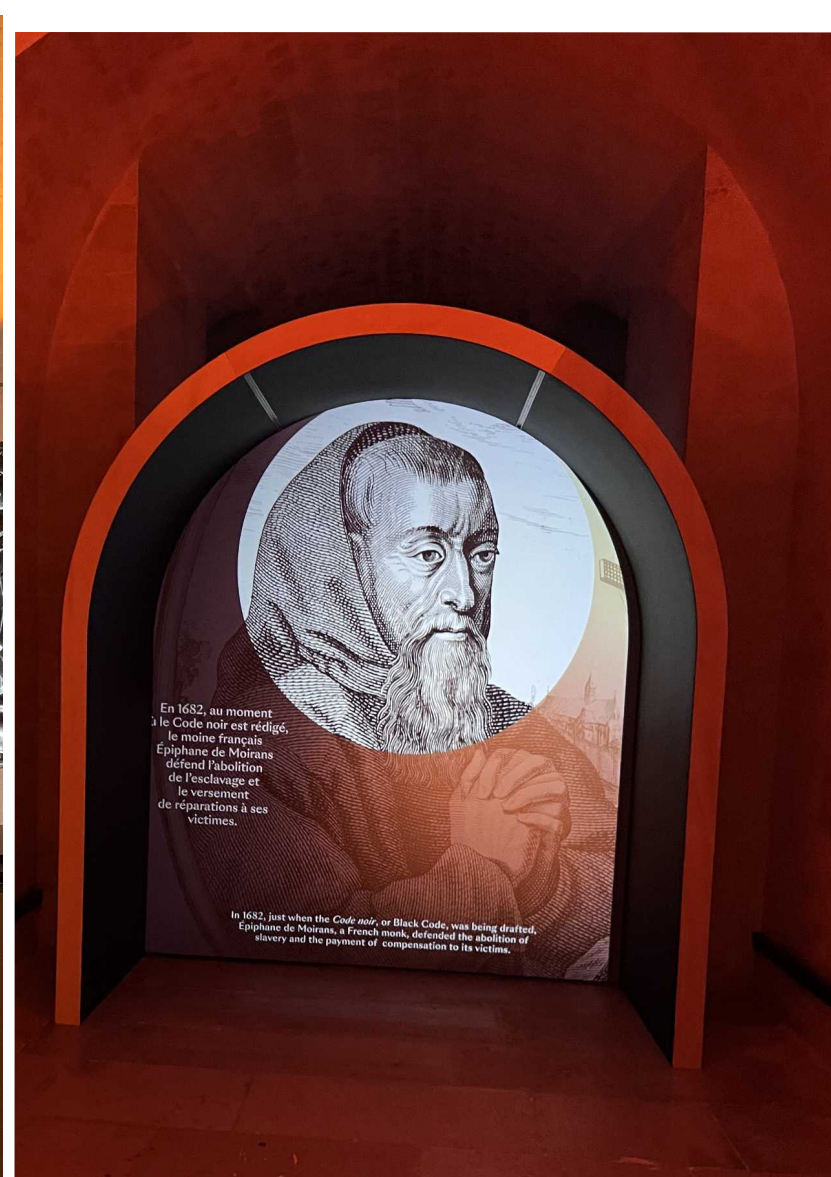
Les deux femmes de couleur sont représentées dans une posture de respectabilité, à l'opposé de l'oppression qu'elles subissent. Elles sont habillées de riches étoffes et de bijoux, ce qui suggère qu'elles ont réussi à s'élever socialement. Le tableau illustre la complexité de la condition des femmes de couleur à l'époque de la Révolution française, où elles cherchaient à affirmer leur identité et leur statut social malgré les discriminations.











En 1682, au moment  
où le Code noir est rédigé,  
le moine français  
Epiphane de Moirans  
défend l'abolition  
de l'esclavage et  
le versement  
de réparations à ses  
victimes.

In 1682, just when the *Code noir*, or Black Code, was being drafted,  
Epiphane de Moirans, a French monk, defended the abolition of  
slavery and the payment of compensation to its victims.



Dépi mawonnaj rivé  
a labolisyon, 1750-1802

## II De marronnages en abolitions 1750-1802

## From maroonage to abolition 1750-1802

**1788**  
Création de la Société  
des amis des Noirs en  
France.  
Founding of the Société  
des Amis des Noirs  
in France.

**1789**  
Déclaration des Droits  
de l'Homme et de  
du Citoyen.  
Declaration of the Rights  
of Man and of the Citizen.

**1791**  
Insurrection des esclaves  
de Saint-Domingue  
dirigée par Toussaint  
Louverture.  
Insurrection of Saint-Domingue  
led by Toussaint Louverture.

**1793**  
Abolition de l'esclavage  
à Saint-Domingue  
dans toutes les colonies  
françaises.  
Abolition of slavery in  
Saint-Domingue.

**1794**  
Vote par la Convention  
nationale de l'abolition  
de l'esclavage dans  
toutes les colonies  
françaises.  
Convention voted to  
abolish slavery across all  
French colonies.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les sociétés esclavagistes de l'empire colonial français sont à leur apogée économique. Elles sont aussi plus contestées que jamais: par les esclaves dont on craint le soulèvement, par les libres de couleur discriminés en raison de leurs origines, par les philosophes des Lumières qui en métropole condamnent l'immoralité de l'esclavage. La proclamation des Droits de l'Homme - « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » - fait exploser le système colonial. À Saint-Domingue, ce sont les esclaves révoltés qui réalisent les promesses de 1789 en imposant l'abolition, que la Convention nationale confirme et étend, le 4 février 1794, au reste des colonies françaises. L'ancien esclave Toussaint Louverture, devenu gouverneur de Saint-Domingue, est le symbole de cette émancipation.

In the late 18<sup>th</sup> century, the slave societies of the French colonial empire were at their economic peak. They were also more contested than ever: by enslaved people, who the enslavers feared would rise up against them; by free people of colour, who were discriminated against because of their origins; and by philosophers of the Enlightenment, who, back in continental France, condemned the immorality of slavery. The Declaration of the Rights of Man, stating "All men are born and remain free and equal in rights," was like a bomb in the colonial system. In Saint-Domingue, it was insurgent enslaved people who realised the promises of that 1789 declaration by abolishing slavery, a decision that was confirmed by the National Convention and extended, on 4 February 1794, to the rest of France's colonies. Former enslaved man Toussaint Louverture, who had become Governor of Saint-Domingue, was the symbol of this emancipation.

**Plétion nouvelle des Chrétiens  
de couleur des Colonies**

On a vu, par la Convention nationale, que l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises, a été décrétée le 4 février 1794. Cette loi a été appliquée à Saint-Domingue, où Toussaint Louverture, ancien esclave, a été nommé gouverneur. Il a travaillé à l'abolition de l'esclavage et à la mise en place d'un système d'administration autonome. Cette loi a été appliquée à toutes les colonies françaises.



# DÉCLARATION DU ROI, POUR LA POLICE DES NOIRS.

Donnée à Versailles le 9 Août 1777.

Registree en Parlement le vingt-sept Août 1777.

NOUS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous ceux qui ces présentes Lettres verront; SALUT. Par nos Lettres Patentés du trois Septembre dernier, Nous avons ordonné qu'il seroit furvis au jugement de toutes causes ou procès concernant l'état des Noirs de l'un & de l'autre sexe, que les Habitans de nos Colonies ont amenés avec eux en France pour leur service; Nous sommes informé aujourd'hui, que le nombre des Noirs s'y est tellement multiplié, par la facilité de la communication de l'Amérique avec la France, qu'on enleve journellement aux Colonies cette portion d'hommes la plus nécessaire pour la culture des terres, en même-tems que leur séjour dans les Villes de notre Royaume, sur-tout dans la Capitale, y cause les plus grands désordres; & que lorsqu'ils retournent dans les Colonies, ils y portent l'esprit d'indépendance & d'indocilité & y deviennent plus nuisibles qu'utile. Il Nous a donc paru qu'il étoit de notre sagesse de déférer aux sollicitations des Habitans de nos Colonies.

A ij

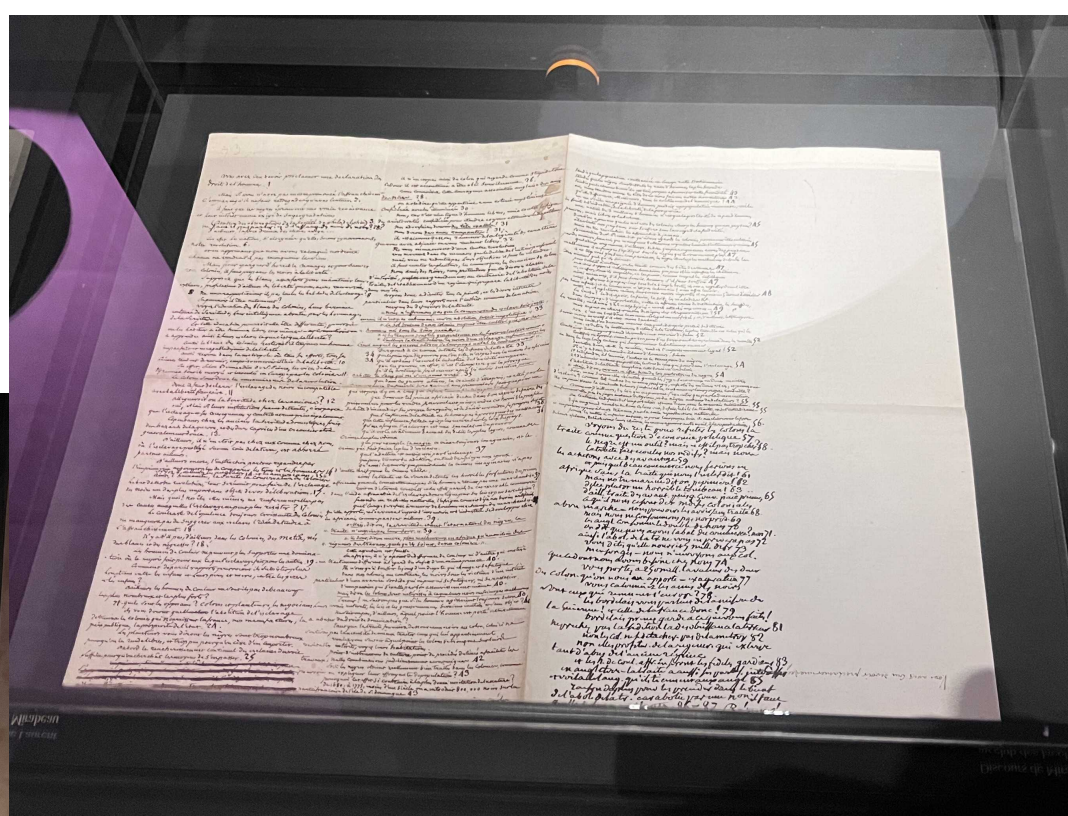




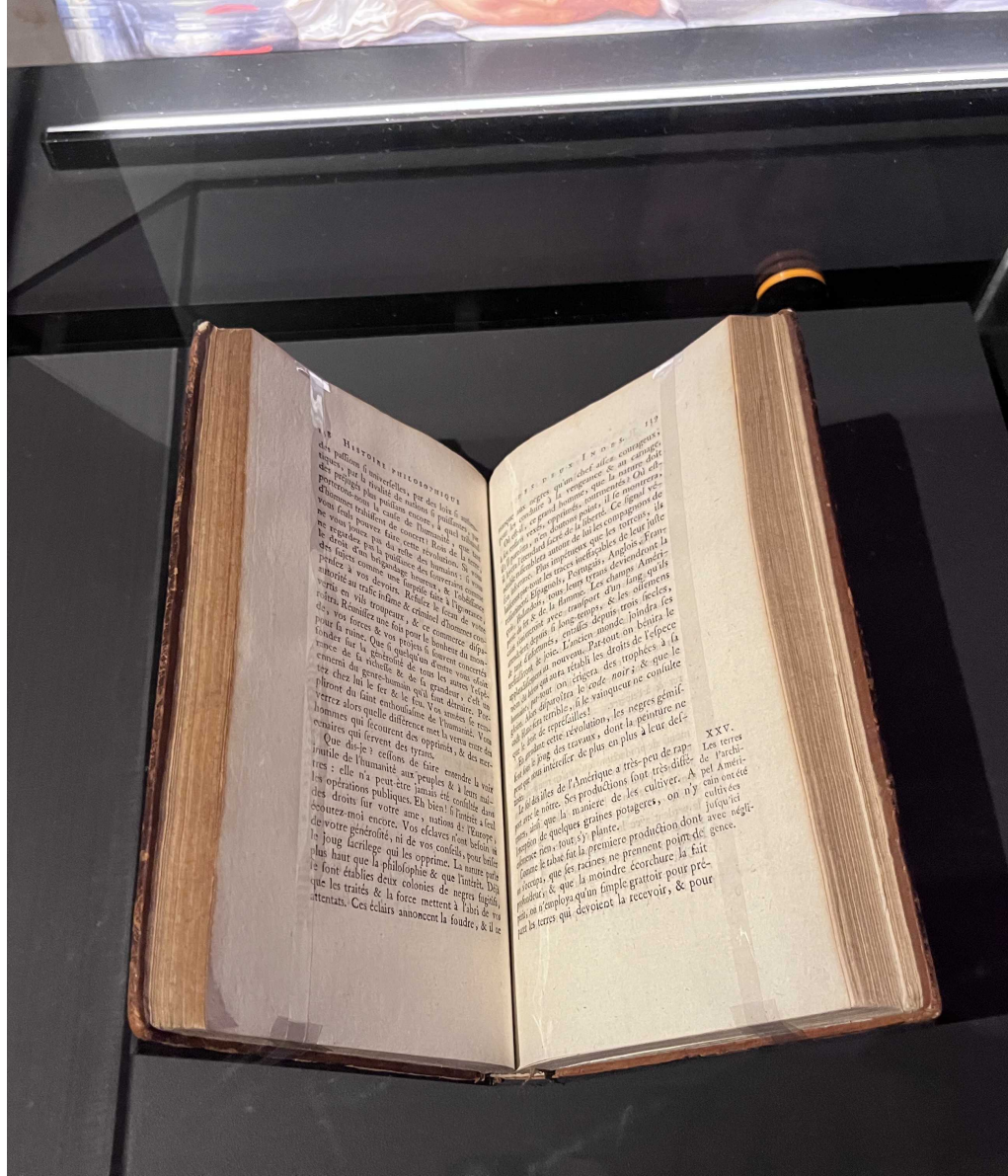
Discours de Mirabeau  
au club des Jacobins  
mars 1790

*Les nègres sont les plus malheureux  
de tous les êtres vivants [...] On les  
traite comme des bêtes de somme.  
On ne leur suppose d'intelligence  
humaine que pour obéir et souffrir  
[...] Ainsi animaux s'il faut servir,  
et hommes s'il faut souffrir.*

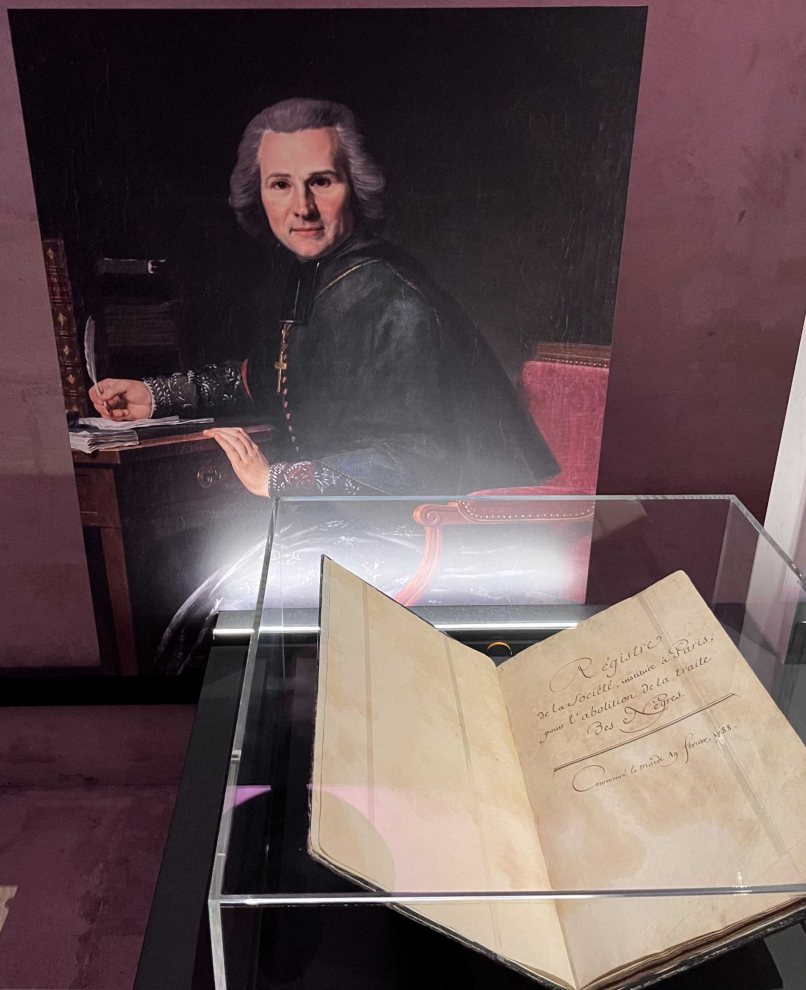
Abbi Marat  
Membre phlogistique et politique  
des Jacobins et du commerce  
des Emportations dans les deux Indes











3

Régistre  
de la Société, instituée à Paris,  
pour l'abolition de la traite  
Des Nègres.

---

Commencé le mardi 19 février, 1788.







Limbe 8 Août 1793

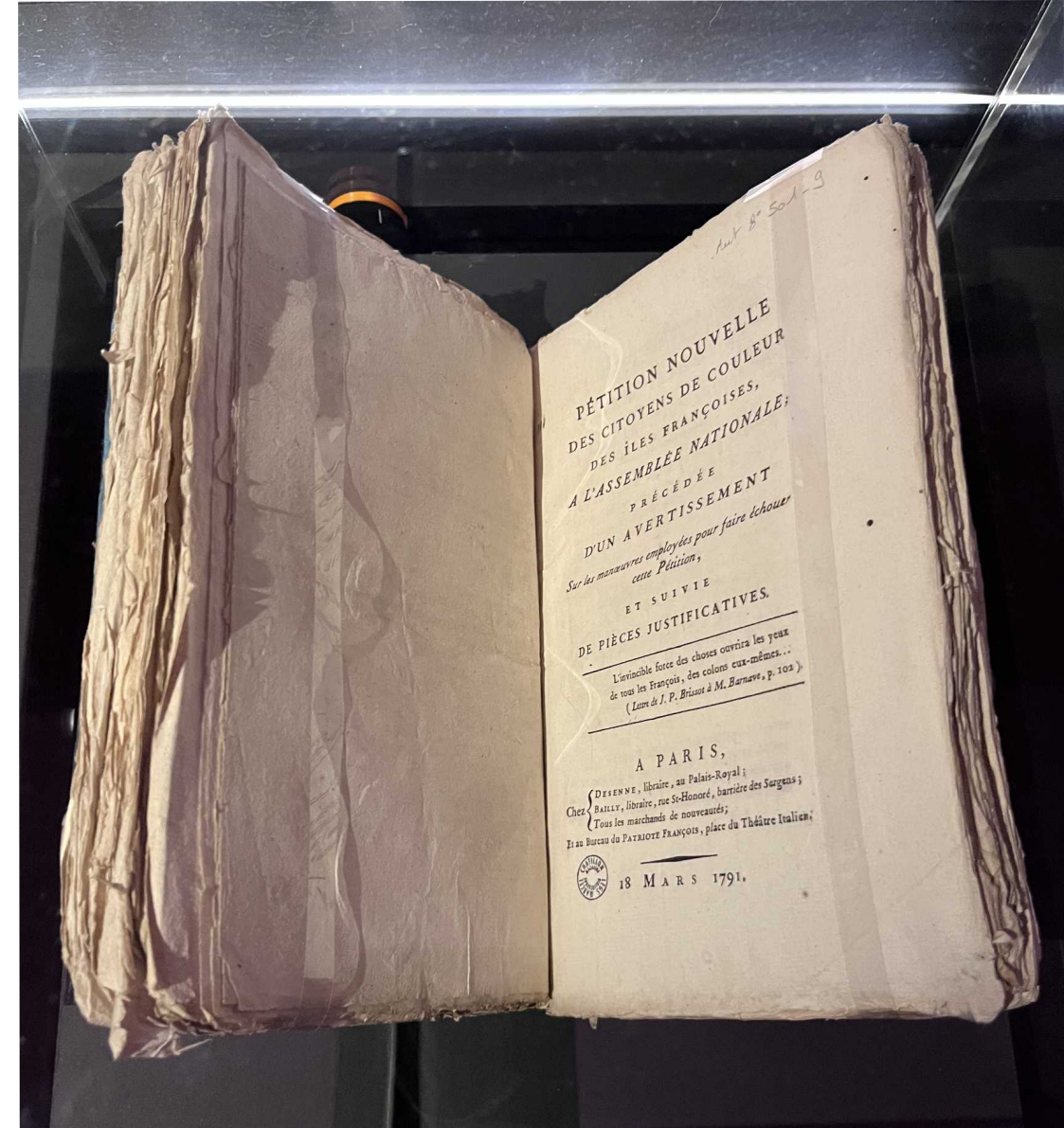
Toussaint Bréda  
 Chef des révoltés  
 Général du Armien du corps  
 Trévère et saurs

Je suis l'abbé saint Louverlure, mon  
 noble est peut-être faux comme maître qui  
 qu'on voit. Il a entrepris la vengeance de  
 Marat, pour que la liberté et l'égalité  
 régne à Saint-Domingue. Je n'ai voulu  
 aller faire exister, l'union pour, et com-  
 battre avec nous pour la même cause.  
 Si racine avec nous l'arbre de la  
 liberté. Je ne puis de faire de vous  
 des hommes comme il en a d'autres  
 à donner de la terre.

Mine la liberté !  
 Mine la race noire !

Toussaint Bréda

Lettre de Toussaint Bréda,  
 8 août 1793



Aut 8° Sect - 3

PÉTITION NOUVELLE  
 DES CITOYENS DE COULEUR  
 DES ÎLES FRANÇOISES,  
 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE;  
 PRÉCÉDÉE  
 D'UN AVERTISSEMENT  
 Sur les manoeuvres employées pour faire échouer  
 cette Pétition,  
 ET SUIVIE  
 DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

L'invincible force des choses ouvrira les yeux  
 de tous les François, des colons eux-mêmes...  
 (Lettre de J. P. Brisson à M. Barnave, p. 102.)

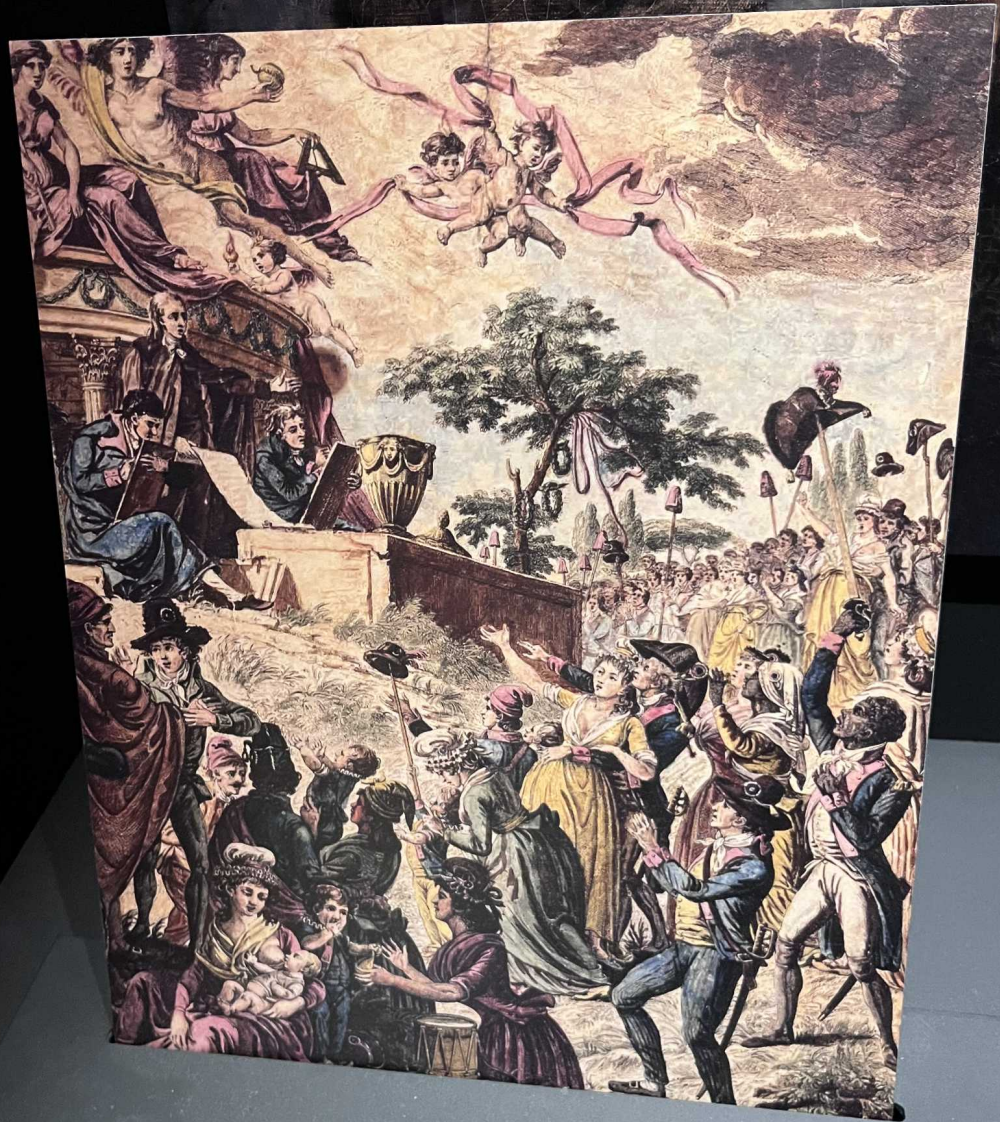
A PARIS,  
 Chez DESENNE, Libraire, au Palais-Royal;  
 Chez BAILLY, Libraire, rue St-Honoré, barrière des Saussaies;  
 Tous les marchands de nouveautés;  
 Et au Bureau du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien;

18 MARS 1791.

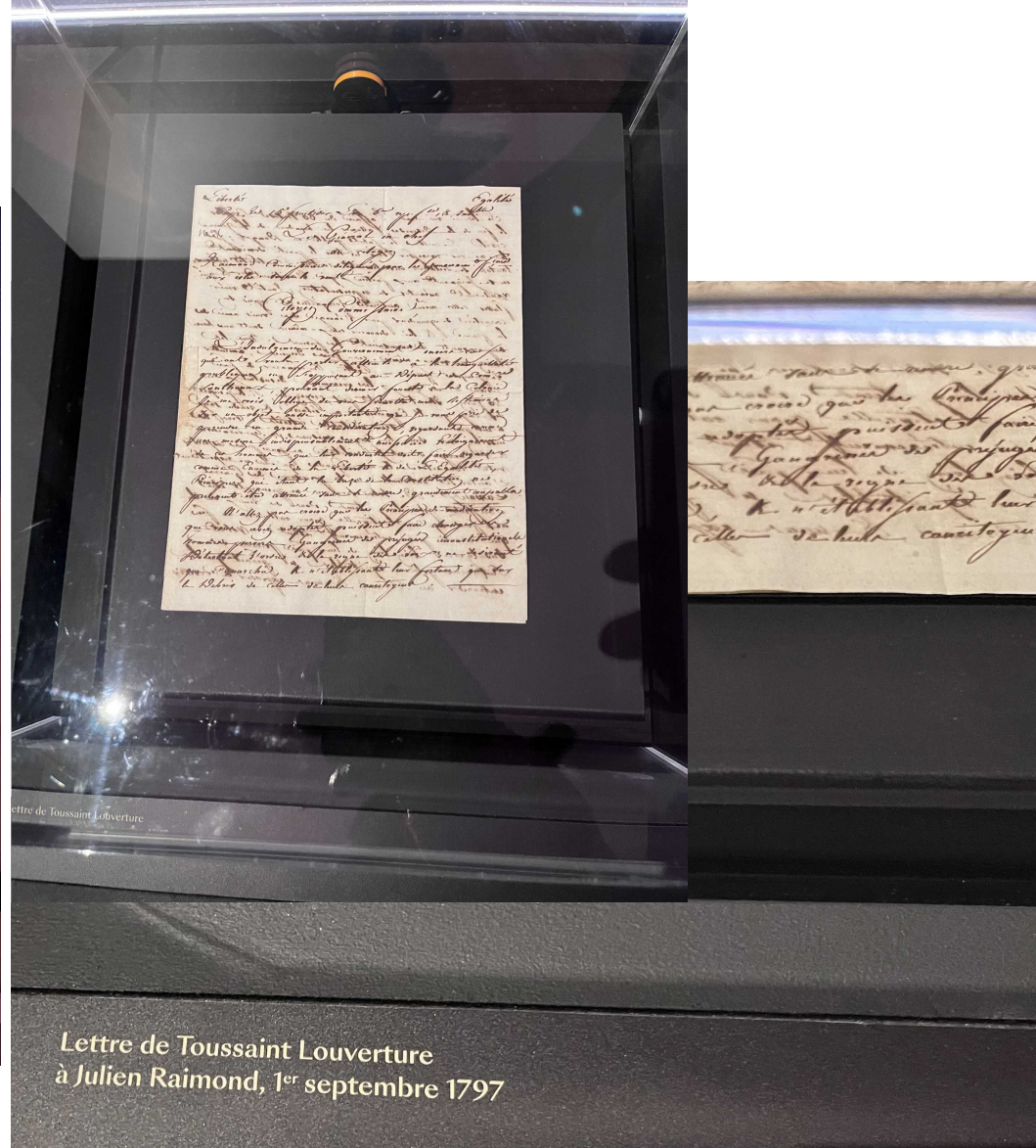




Small text block, likely a museum label or caption, located below the small illustration. The text is too small to read clearly but appears to be a short paragraph.







Lettre de Toussaint Louverture

Lettre de Toussaint Louverture  
à Julien Raimond, 1<sup>er</sup> septembre 1797



Sòti adan an lab  
rivé dan an 1801, 1802-1848

### III D'une abolition à l'autre 1802-1848

### From one abolition to the next 1802-1848

**1802**  
Rétablissement par Napoléon Bonaparte de l'esclavage dans les colonies françaises et échec de Louis XVIII en Guadeloupe. Napoléon Bonaparte re-establishes slavery in the colonies, 1802, and failure of Louis XVIII in Guadeloupe.

En 1801, Toussaint Louverture dote Saint-Domingue d'une constitution qui interdit l'esclavage. Napoléon Bonaparte, qui a de grandes ambitions coloniales en Amérique, décide de le renverser et de reprendre le contrôle des colonies. Il échoue à Saint-Domingue, qui prend son indépendance en 1804 sous le nom d'Haïti, mais réussit à rétablir l'esclavage en Guadeloupe et en Guyane. En Martinique, occupée par les Anglais, et à la Réunion où les colons avaient refusé la Révolution, l'abolition n'avait pas vu le jour. Pendant 46 ans, la lutte reprend dans les colonies françaises comme en métropole. La traite, la presse, devant les tribunaux, au Parlement, parfois les armes à la main lorsque les esclaves se révoltent. Des figures émergent pour incarner le combat pour la liberté, comme Cyrille Bissette, Farcy Madeleine, ou Victor Schoelcher. Mais face à l'inertie du pouvoir central, en 1831, et une autre pour abolir enfin l'esclavage, en 1848.

**1804**  
Proclamation de l'indépendance d'Haïti. Napoléon Bonaparte proclaims the independence of Haiti.

**1807**  
Abolition de la traite esclavagère par l'Angleterre. Abolition of the slave trade by the United Kingdom.

**1811**  
Révolte d'esclaves à la Réunion (Saint-Louis). Slave revolt in Réunion (Saint-Louis).

**1831**  
Défense de l'abolition de l'esclavage en France. Défense de l'abolition de l'esclavage en France.





*Paris le 18 novembre 1801*

*Mon Citoyen Emmanuel Barbier, Général en Chef de l'Armée de Saint-Domingue.*

*Mon Citoyen Général.*

*Je vous envoie ci-joint le rapport que vous m'avez adressé le 10 courant, par lequel vous m'annoncez que vous avez fait passer à la barre de la justice militaire le sieur de la Roche, et que vous avez prononcé la peine de mort contre lui. Je vous prie de m'envoyer le rapport que vous m'avez adressé le 10 courant, par lequel vous m'annoncez que vous avez fait passer à la barre de la justice militaire le sieur de la Roche, et que vous avez prononcé la peine de mort contre lui.*

*Napoléon*

*Le Citoyen Général Emmanuel Barbier, Général en Chef de l'Armée de Saint-Domingue.*

Lettre de Napoléon Bonaparte au citoyen Emmanuel Barbier, 18 novembre 1801





Projet d'arrêté  
Concernant Le rachat des esclaves  
à La Guadeloupe et dépendances.

Les Consuls de la République, Sur le  
rapport du Ministre de la Marine et des Colonies,  
Le Conseil d'Etat entendu :

Considérant : 1<sup>o</sup> que la loi du 6  
Pluvios an 2, qui accorde l'abolition aux noirs à la  
Guadeloupe, n'a produit que des effets de mauvais

2<sup>o</sup> que, vainement on s'étoit flatté de  
voir ces îles se fertiliser de plus en plus sous des  
mains libres; qu'elle s'est, au contraire, dépeuplée  
chaque jour par la substitution de la fuite à l'antique  
travail, de la dégradation à l'ignorance domestique,  
de l'impunité à la discipline, de l'extrême  
licence au bon ordre, de la misère enfin, à la  
reproduction de l'espèce et à ces richesses  
territoriales, précédemment entretenues par la  
subsistance oblige et le bien être que les  
régimens tutélaires amuroient aux familles  
esclaves.

3<sup>o</sup> que le partage des fruits des habitations,  
par leur décroissement graduel, est devenu dans le  
système nouveau également insuffisant et pour le  
maître et pour l'attelier.

4<sup>o</sup> que l'exemple des Colonies voisines  
où l'esclavage subsiste, offre un contraste  
frappant de prospérité, de tranquillité intérieure,  
et de devoirs réciproques, dont l'observance  
est la mesure du bonheur appartenant à chaque  
classe.





Ordonnance de Charles X,  
dette d'indépendance  
de Saint-Domingue  
1809

Après avoir vaincu les troupes françaises à Vertières le 19 novembre, Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance.



Mozart  
et Toussaint Louverture  
à Argent  
1804



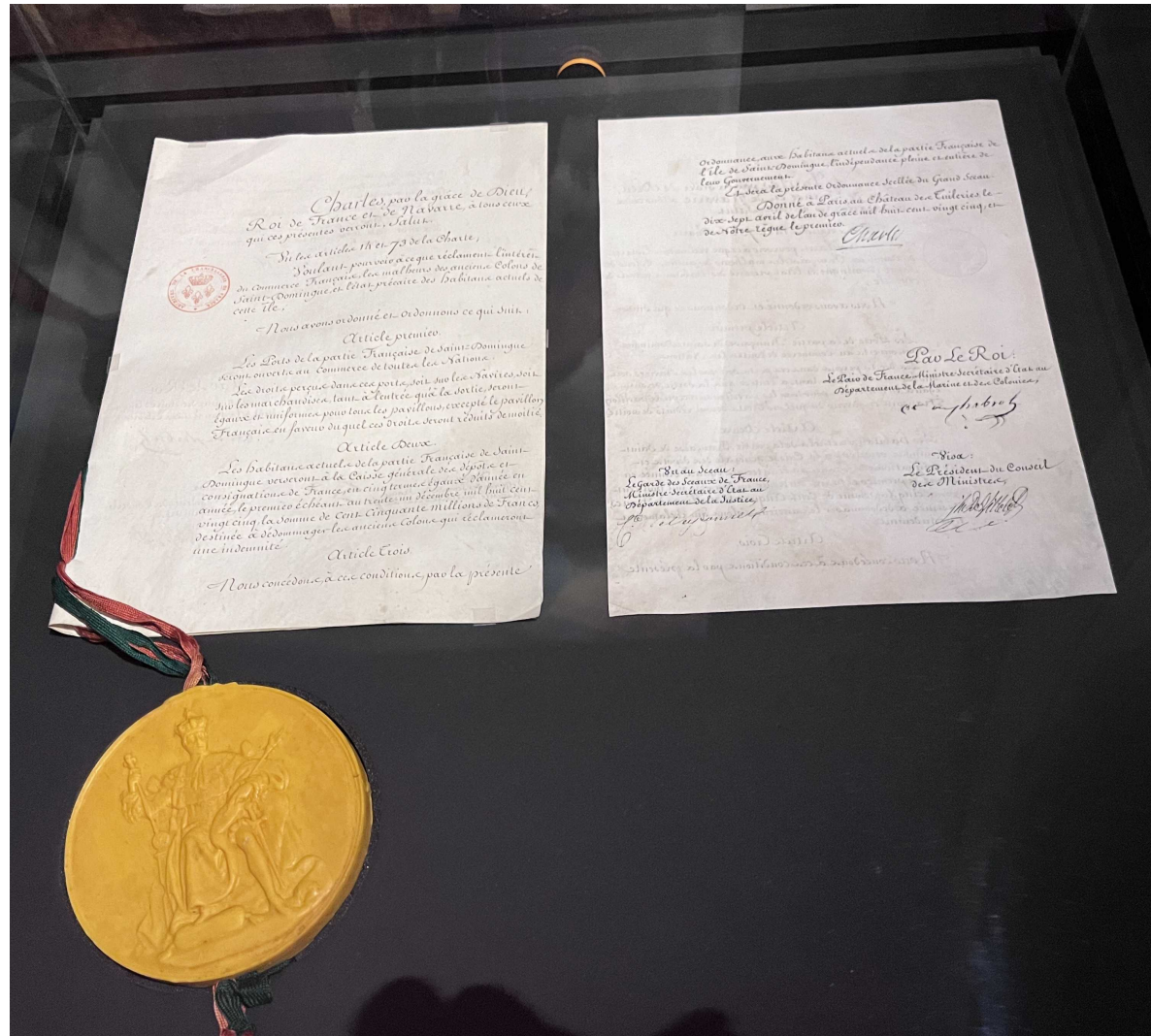
## Ordonnance de Charles X, dette d'indépendance de Saint-Domingue

Version manuscrite, 17 avril 1825

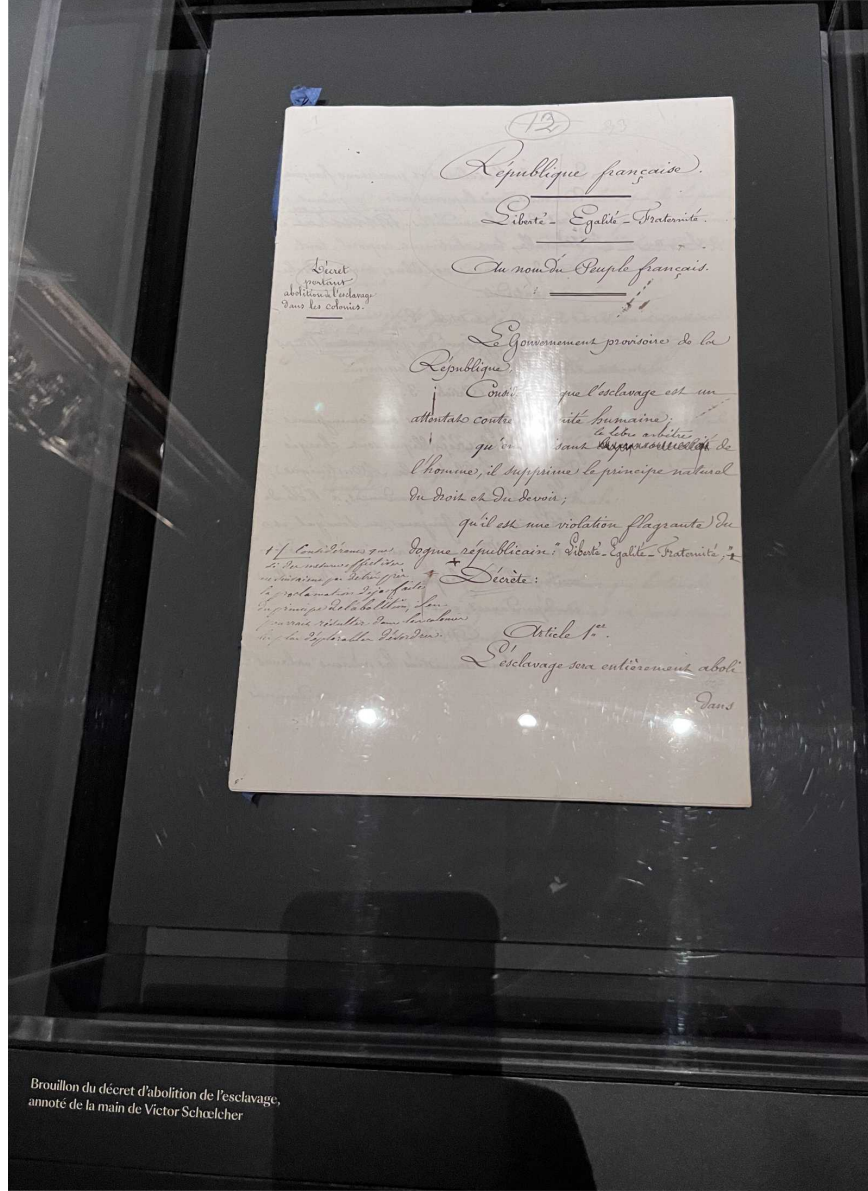
Document original et sa réplique en verre  
Archives nationales de France, AJ/1708/B, 473 bis

Après avoir vaincu les troupes françaises à Vertières le 18 novembre, Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance de Saint-Domingue, le 1<sup>er</sup> janvier 1804, sous le nom d'Haïti. Pendant plus de 20 ans, la France refuse de reconnaître son ancienne colonie. Jusqu'à cette ordonnance du 17 avril 1825 par laquelle le roi Charles X concède enfin l'indépendance d'Haïti, en échange de l'indemnisation des anciens colons à hauteur de 150 millions de francs, une somme colossale.

After defeating French troops at Vertières on 18 November 1803, Jean-Jacques Dessalines declared the independence of Saint-Domingue on 1 January 1804 under the name Haïti. For over 20 years, France refused to recognise the independence of its former colony. That changed with this order, dated 17 April 1825, by which King Charles X finally conceded the independence of Haïti, in exchange for compensation to be paid to the former colonists in the amount of 150 million francs, a colossal sum.







Brouillon du décret d'abolition de l'esclavage, annoté de la main de Victor Schelcher



**PETITION**  
 DE LA  
**CHAMBRE DES DÉPUTÉS.**  
 SUR  
 L'ÉTABLISSEMENT DE SORT  
**DES ESCLAVES AUX COLONIES.**  
 PRÉSENTÉE PAR  
 M. DE LAUNAY.

Les Chambres ont à s'occuper dans le cours de cette année, des lois sur les colonies qui sont proposées par le gouvernement. Il s'agit de rétablir légalement le principe de l'égalité que le législateur a vu braver les classes. Il s'agit de rétablir dans ces colonies émancipées, les droits de l'homme. Mais un homme de couleur, avant d'être admis à exercer la discussion de ces lois, en ce qui concerne directement sa situation personnelle, comme son patronage commun des libertés de la presse, en ce qui concerne la possession de biens nationaux, comme son droit de voter pour un député, ou en ce qui concerne le droit de

1000-9010  
 1849

GOUVERNEMENT  
 PROVISOIRE  
 1796.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ  
 AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.  
 LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Décret sur les colonies  
 (1796)

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine;  
 Qu'en France on a été obligé de l'abolir;  
 Il s'agit de rétablir le principe de l'égalité que le législateur a vu braver les classes. Il s'agit de rétablir dans ces colonies émancipées, les droits de l'homme. Mais un homme de couleur, avant d'être admis à exercer la discussion de ces lois, en ce qui concerne directement sa situation personnelle, comme son patronage commun des libertés de la presse, en ce qui concerne la possession de biens nationaux, comme son droit de voter pour un député, ou en ce qui concerne le droit de

Article 1. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de ce décret.

Article 2. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 3. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 4. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 5. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 6. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 7. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Article 8. Les lois qui ont été promulguées en France, en ce qui concerne les colonies, sont applicables à toutes les colonies françaises, à l'exception de celles qui sont expressément exceptées.

Fait à Paris, le 27 août 1796.

Les Membres du Gouvernement provisoire.  
 Brays Dupont  
 Maréchal  
 Louis Blanc  
 P. P. P.



Pou nou pa bliyé, annou sélébré  
épi goumen dépi 1848

## IV Contre l'oubli Commemorer et combattre depuis 1848

Against oblivion  
Commemorate  
and fight back  
1848 to the present

«Je recommande à chacun l'oubli du passé», déclare le gouverneur de Martinique en 1848. Une injonction qui vise autant à préserver la paix civile qu'à masquer la persistance des inégalités dans une société coloniale dont les structures économiques n'ont pas été réformées. Alors que l'école républicaine permet à une nouvelle élite de s'élever, la mémoire de l'esclavage devient pour les intellectuels issus de ces territoires un instrument pour affirmer une « conscience noire » longtemps refoulée. Les sœurs Nardal, Aimé et Suzanne Césaire portent cette aspiration dans des textes importants. Entre assimilation et respect, la revendication d'égalité porte le projet de départementalisation des « vieilles colonies » en 1946 et l'aspiration à une société enfin délivrée du racisme.

En 2001, la France reconnaît par la loi Taubira « l'esclavage et le traite comme crimes contre l'humanité : un retour aux fondements de 1794 et 1848, qui rappelle néanmoins que l'esclavage moderne touche encore plus de 26 millions de personnes dans le monde ». Le combat pour la liberté n'est pas achevé.

© Gouvernement français / Musée de la Ville de Paris / 2022

"I recommend that each of us forget the past", declared the governor of Martinique in 1848. An injunction that aimed both to preserve the peace and to mask the inequalities that remained in a colonial society whose economic structures had never been reformed. At the same time, republican schools allowed a budding elite to rise up, but educationally from the French colonies, the memory of slavery's legacy was repressed for writing "black consciousness", which had long been forgotten in spite of the human values and Aimé and Suzanne Césaire pursued that aspiration in important writings. With attitudes ranging from assimilation to Black pride, demands for equality led to legislation that led to the first departmentalisation of the French overseas territories, and the fight for racism. In 2001, with the Taubira Law, France recognized slavery and human trafficking as crimes against humanity, a return to the foundations of 1794 and 1848, that nevertheless reminds us that modern-day slavery still affects over 26 million people worldwide. The fight for freedom is not over.

1848	Abolition of slavery in the French colonies.
1931	Abolition of the slave trade in the French colonies.
1946	Departmentalisation of the French overseas territories.
1948	Abolition of the slave trade in the French colonies.
2001	Recognition of slavery and human trafficking as crimes against humanity.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, 28 millions d'hommes, de femmes, d'enfants sont assujettis aujourd'hui au travail forcé sous toutes ses formes. Cet « esclavage moderne » générerait des profits de 150 milliards de dollars par an. Derrière la sécheresse des chiffres, ce sont autant de personnes marquées par les traumatismes de l'exploitation, de la violence et des discriminations mais qui, jamais, ne renoncent à leur aspiration à la liberté. Telle est la leçon de tous les combats contre l'esclavage : jamais aucun système ne peut étouffer cette aspiration. C'est à cet élan puissant, né au plus profond de l'âme humaine, que Toussaint Louverture en appelle en 1802, en quittant pour toujours Haïti : « En me renversant, on n'a abattu que le tronc de l'arbre de la liberté, mais il repoussera, car ses racines sont profondes et nombreuses ». Toujours, partout, des femmes et des hommes se lèvent pour oser la liberté.

According to the International Labour Organization, 28 million men, women and children are currently in forced labour around the world. This "modern slavery" generates annual profits of US\$ 150 billion. Behind these stark figures are people scarred by the trauma of exploitation, violence and discrimination, yet who have never given up on their dream of freedom. That is the lesson of all struggles against slavery: no system can ever stifle that dream. It was this powerful impulse, born in the deepest part of the human soul, that Toussaint Louverture called upon in 1802, as he left Haiti forever: «In overthrowing me, you have done no more than cut down the trunk of the tree of liberty. It will spring up again by the roots, for they are numerous and deep." Always, everywhere, women and men will rise up to dare freedom.



